

PRIX « ATTRACTIVITÉ MÉDICALE » 2020

La FHF s'est engagée depuis 2014 pour l'attractivité médicale et souhaite communiquer largement sur les initiatives des établissements de santé en la matière. Aussi ce prix, organisé en partenariat avec SHAM et Banque Française Mutualiste-Mutuelle Nationale des Hospitaliers (BFM-MNH), vise à encourager et faire connaître les politiques mises en œuvre en faveur de l'attractivité médicale.

PRIX

L'établissement lauréat se verra remettre un prix.

CRITERES DE SELECTION

Le jury sera particulièrement sensible aux projets qui auront été conçus avec une démarche participative et qui pourront être source d'inspiration pour les établissements.

Les dossiers devront donc mettre en avant :

- ✓ L'analyse préalable de la situation
- ✓ L'implication de la communauté médicale et/ou des étudiants
- ✓ L'évaluation des résultats
- ✓ La pérennité de la démarche
- ✓ Le caractère reproductible de la démarche

LE JURY

Les membres du jury seront issus :

- ✓ Du Pôle Ressources Humaines Hospitalières de la Fédération Hospitalière de France
- ✓ De la Commission permanente RH de la Fédération Hospitalière de France
- ✓ Des partenaires
- ✓ Des organisations étudiantes

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT ET COORDONNÉES

* Etablissement

.....
.....

* Effectifs PM et PNM

.....
.....

* Interlocuteur et fonction

.....
.....

* Coordonnées (e-mail et téléphone)

.....
.....

PRÉSENTATION DE L'ACTION OU DE LA DÉMARCHE

- Contexte (problématiques et objectifs), 6000 signes (espaces compris) maximum
- Description de la démarche, 6000 signes (espaces compris) maximum

En complément de cette description :

- Préciser les facteurs clés de succès et les principaux résultats (qualitatifs et quantitatifs / comparatif avant-après)

- Expliquer comment ont été associés la communauté médicale, les internes et les étudiants
Indiquer si vous avez eu le soutien d'acteurs institutionnels

• Indiquer si votre action est :

- pérenne
- évaluable
- reproductible

- Nombre de pièce(s) jointe(s) :

- J'autorise la publication de cette fiche sur le site internet de la FHF et dans d'autres supports de communication.

Dossier à transmettre à pole.rhh@fhf.fr

avant le 8 avril 2020

Le prix sera remis au salon Santexpo, sur l'agora FHF dédiée à l'attractivité, le mercredi 27 mai 2020 à 13h. Votre présence, ainsi que celle des représentants de la communauté médicale de votre établissement, y est vivement souhaitée.